2020-2021

OPTION L.C.E ANGLAIS

(LANGUE CULTURE EUROPEENNE)

Qu'est-ce que c'est ?

- ✓ **La L.C.E anglais** est **une option facultative**. Elle est cumulable avec l'option L.C.A (L.CA = Option latin) uniquement.
- ✓ C'est **1 heure d'anglais hebdomadaire** dans l'emploi du temps qui s'ajoute aux 3 heures de LV1.

Qu'est-ce qu'on y fait ? Quels sont les objectifs ?

Plein de choses sont possibles en L.C.E ….

- ✓ On développe ses compétences orales (compréhension et production) à travers des jeux de rôle, des saynètes, des exposés, des jeux, des chansons …..
- ✓ On développe aussi ses compétences à l'écrit par le biais de d'activités d'écriture et de lectures (articles, magazines, lectures suivies de livres (mais courts !) , etc ….
- ✓ On favorise aussi le travail de groupes.
- ✓ On s'ouvre à la culture et à la civilisation anglophone…. Comment ?
  - ↳ Par le biais de correspondances avec des élèves de pays étrangers.
  - ↳ En découvrant l'histoire, les traditions, les coutumes, les fêtes, la gastronomie etc …..tout en développant et en renforçant des connaissances et compétences en anglais.

Pour qui ? A quoi s'engage-t-on ? Sera-t-elle évaluée ?

- ➢ L'option s'adresse aux **élèves volontaires, motivés et intéressés par la culture anglophone**. Elle demande un investissement et un travail réguliers.

- ➢ **En choisissant L.C.E, l'élève s'engage à la poursuivre jusqu'en 3ème**. Elle pourra apporter des **points supplémentaires** pour le D.N.B (Diplôme national du brevet) et il sera même possible de présenter un projet fait en L.C.E pour l'épreuve orale du D.N.B.
- ➢ Elle peut être évaluée sous forme de notes, de compétences: les connaissances et compétences acquises ainsi qu'une appréciation sur le travail et l'investissement pourront apparaître sur le bulletin trimestriel.

Les professeurs d'anglais